

Licence 2 Droit

Annales

Année universitaire
2013/2014

Semestre 3

Session de rattrapage

LICENCE EN DROIT – 2^{ème} NIVEAU
SEMESTRE 3

SESSION DE RATTRAPAGE
LUNDI 23 JUIN 2014
9H à 12H30

Chaque étudiant devra remettre **3 copies** [éventuellement blanche(s)] à la fin de l'épreuve.

Résultats session 1 (écrit ou oral)	Composition en session 2
Echec dans 1 matière	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans sa matière en échec. - Il peut choisir de composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans 1 ou 2 matières [CM ou CM + TD] validées* (Matière Joker).
Echec dans 2 matières	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans ses 2 matières en échec. - Il peut choisir de composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée (Matière Joker). - Il peut renoncer à composer dans une matière [CM ou CM + TD] validée* (Matière Joker).
Echec dans 3 matières (ou plus)	- L'étudiant doit composer obligatoirement dans 2 matières en échec et dans 1 autre matière [CM ou CM + TD] (déjà validée ou en échec) qu'il choisit librement.

*Si l'étudiant choisit de ne pas composer dans une "Matière Joker", il devra rendre une copie portant la mention :

"Je renonce à ma Matière Joker"

L'étudiant disposera de **3 jeux** d'étiquettes libellées

« épreuve 1 »,

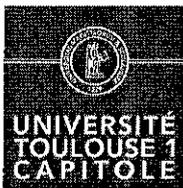
« épreuve 2 »,

« épreuve 3 ».

DANS CHAQUE MATIÈRE, IL DOIT COMPOSER SUR UNE COPIE DIFFÉRENTE.

Sur chaque copie, il collera les étiquettes d'un jeu et indiquera **le libellé de la matière** dans laquelle il aura choisi de composer ainsi que, le cas échéant, **le numéro du sujet**.

➤ **ATTENTION** : LES COPIES NE PORTANT PAS LE LIBELLÉ DE LA MATIÈRE NE POURRONT PAS ÊTRE CORRIGÉES.



UT1 Montauban

Année universitaire 2013-2014
Deuxième session
Semestres impairs
Session JUIN 2014

LICENCE EN DROIT ECONOMIE GESTION
MENTION DROIT
2ème NIVEAU
SEMESTRE 3

LUNDI 23 JUIN 2014
9H – 12H30

DROIT ADMINISTRATIF

Cours de Mme MOUANNES

Traitez le sujet suivant :

La composition du Bloc de légalité.

Aucun document n'est autorisé.

DROIT DES AFFAIRES

Cours de Mme GRYNFOGEL

Après avoir expliqué la formule : « *l'unité du patrimoine* », vous exposerez ses inconvénients pour les commerçants, et les palliatifs qui lui ont été apportés.

Aucun document n'est autorisé.

DROIT CIVIL

Cours de Mme DESBARATS

Veillez traiter le sujet suivant :

« Quelles sont les sanctions d'une mauvaise formation du contrat ? ».

Aucun document n'est autorisé.

DROIT EUROPEEN

Cours de Mme OLIVA

Traitez au choix l'un des deux sujets qui suivent :

Le recours en manquement.

ou

Le droit dérivé.

Aucun document n'est autorisé.

DROIT DES FINANCES PUBLIQUES

Cours de M. BIN

Répondez de façon argumentée aux questions suivantes.

1°) Existe-t-il un principe budgétaire d'équilibre ?

2°) La Loi de programmation des finances publiques.

Aucun document n'est autorisé.

Cours de Mme DE LESTRADE

Traitez les trois sujets ci-dessous :

- 1) La rétroactivité de la loi pénale de fond plus douce
- 2) Les infractions matérielles et formelles
- 3) La contrainte

Aucun document n'est autorisé.